

*Madame le Secrétaire du CHSCT Occitanie
Mesdames, Messieurs les Membres du CHSCT
Madame, Messieurs les Représentants Syndicaux auprès du CHSCT
Madame, Monsieur, le Médecin du travail de Toulouse
Madame, Monsieur l'Inspecteur du Travail
Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Assistante Sociale*

Toulouse le 30 mai 2018

*Mesdames, Messieurs,
Je vous remercie de bien vouloir noter que
Le CHSCT de Toulouse se réunira
Le 14 juin 2018, à partir de 9h30, en réunion ordinaire
Salle de formation - 44 rue de Rémusat*

1. Approbation du PV du 8 décembre 2017 et du 22 mars 2018
2. Réponses en attentes suite au dernier CHSCT
3. Visite Agence du CHSCT : Auch, Toulouse Saint Etienne, Muret, Castanet.
4. Information / Consultation sur le projet d'installation d'un ABV à l'agence d'Albi (modification de la précédente consultation).
5. Information / Consultation sur le projet de travaux à l'agence de Lacrouzette (création d'un bureau et suppression de la salle d'attente).
6. Information / Consultation sur le projet de relocalisation de l'agence de Castanet.
7. Agence de Rémusat : Point sur l'avancée des travaux de l'ELS : Nuisances, degré d'information de tous les salariés, timing, ...
8. CRFI : Il avait été annoncé que le personnel serait relocalisé ailleurs et que ce déménagement devait intervenir début 2018. Est-ce toujours d'actualité ? Si oui, quand est prévu ce déménagement ?
9. Information / Consultation sur le projet d'évolution du dispositif d'exploitation du Groupe Pays Tolosan Sud (Agence de Pamiers).
10. Information / Consultation sur le projet de modification des horaires de l'agence de Perpignan Bardou Job et l'ouverture de l'agence 6 jours sur 7 (à 14h00).
11. Prades : information sur le planning et les modalités de fermeture de l'agence.
12. Information / Consultation sur le Bilan CHSCT Occitanie 2017.
Remise des rapports des médecins du travail.
13. « Carte à cryptogramme dynamique » : Nous avons pu lire sur la GED ainsi que sur internet que cette carte fonctionnait à l'aide d'une batterie au lithium ultra-fine qui

intègre une antenne NFC et qui dure 3 ans. Ce composant nécessite une utilisation et une manipulation correctes. Dans la présentation GED, il est indiqué « en cas de contact physique accidentel avec le composant de la batterie, il est conseillé... sans délai ». En raison du risque pour la santé des salariés, les membres CFDT demandent à être informés et consultés sur le développement dans notre entreprise de cette nouvelle technologie.

14. Point sur les accidents du travail et incivilités depuis le dernier CHSCT.

15. Points divers.

Grégory VINCENT